

CAHIER D'ACTEURS COMMUN AUX DEUX DÉBATS PUBLICS

Projet de réseau de transport public du Grand Paris et Projet Arc Express

Novembre 2010

VILLE D'ARCUEIL



La Ville d'Arcueil rappelle la nécessité d'améliorer le fonctionnement actuel du réseau existant (en particulier du RER B) et soutient le plan de mobilisation des transports de la Région Île-de-France. Elle émet des réserves sur le financement du réseau de transport du Grand Paris. Elle affirme l'exigence d'assurer aux maires et aux élus la maîtrise de l'aménagement sur leur territoire.

MAIRIE D'ARCUEIL

10, avenue Paul-Doumer
94110 - Arcueil
Tél. : 01 46 15 08 80
mairie@mairie-arcueil.fr
Site web : www.arcueil.fr

Arcueil, ville de 19 777 habitants, est située en première couronne, à 2 km de Paris, dans le département du Val-de-Marne. Elle fait partie de la Communauté d'agglomération de Val de Bièvre, créée en 2000 avec les villes d'Arcueil, Villejuif, Gentilly, Cachan, L'Hay-les-Roses, Fresnes et Le Kremlin-Bicêtre.

Forte de nombreux atouts, Arcueil inscrit son action dans l'exigence d'un développement maîtrisé et durable de la commune. Arcueil doit demeurer une ville populaire et conviviale à dix minutes du centre de Paris. Son développement s'inscrit dans une cohérence régionale avec le SDRIF contre l'étalement urbain. Avec 45 % de logements sociaux, Arcueil défend le principe d'une ville équilibrée avec des logements sociaux, des logements en accession à la propriété, des activités économiques, de l'artisanat, des commerces, des équipements.

La Ville conduit depuis plusieurs années des opérations de restructuration urbaine à la Vache Noire et dans le quartier du Chaperon-Vert. De nombreuses entreprises sont implantées sur son territoire avec des sièges sociaux de grandes entre-

prises, telle la société Orange réunissant environ 3 500 salariés. Plusieurs projets de développement économique se poursuivent, notamment sur le secteur de la ZAC du Coteau, avec le projet Citizen Parc, à proximité de l'autoroute A6 dont la couverture partielle s'achèvera en 2012. Ce projet verra la venue de plusieurs milliers de salariés.

Participant depuis sa création à la Conférence métropolitaine, la Ville d'Arcueil est membre du syndicat mixte d'études Paris Métropole.

La coopération choisie avec Paris et les villes limitrophes, avec la volonté affirmée de développer l'égalité entre les territoires, conduit la Ville à participer activement aux projets portés au sein de la Vallée Scientifique de la Bièvre.

Les enjeux : une approche globale qui s'inscrit dans une vision collective

- La définition d'un réseau de transport collectif lourd engage l'avenir de millions de Franciliens. C'est pourquoi, cette réflexion doit s'envisager par une approche globale et interroger plus précisément l'aménagement de nos territoires.
- Avec les collectivités membres de Paris Métropole, nous affirmons que pour permettre le renforcement et le dynamisme de la métropole dans le respect du principe d'équité entre les territoires, il faut desservir les secteurs les moins accessibles ou les plus pauvres, lesquels méritent des actions prioritaires.
- Il s'agit de construire un système de transports pensé pour permettre un maillage du territoire à toutes les échelles. Le développement des transports doit être pensé dans le cadre d'une logique visant à rapprocher habitat et emploi.
- Les futures lignes de rocade devront être connectées avec l'ensemble des réseaux structurant desservant le bassin parisien, existants ou projetés, pour mettre en place un maillage complet de la métropole.

.....

Localement, améliorer et développer les transports en commun correspond à une nécessité pour contribuer à la décongestion des axes autoroutiers A6/A86 constituant l'un des points noirs du trafic routier francilien.

.....

Conjuguer une meilleure desserte et l'essor du territoire

- Poursuivant l'objectif du Plan de Déplacement Urbain de la Région Île-de-France de favoriser les transports en commun et de réduire l'utilisation de l'automobile, la Ville d'Arcueil soutient la nécessité d'un nouveau réseau de transport collectif lourd maillé sur le réseau existant et comportant une ligne en rocade afin d'assurer une liaison entre les lignes radiales (RER B, M7, futur T7). La banlieue et les populations qui l'habitent revendiquent ce droit à ce réseau de transport collectif lourd. Ce nouveau réseau de transport permettra de désaturer le réseau et réduire les temps de transport en reliant les grandes radiales de mode lourd avec la création d'une rocade. Ce futur métro automatique, en desservant les territoires traversés, permettra non seulement aux populations éloignées des transports d'accéder aux zones d'emploi mais aussi constituera un levier de développement pour les secteurs situés dans la zone d'influence des nouvelles gares.
- Face à cette nécessité, la Ville d'Arcueil s'est inscrite pleinement dans la démarche de la communauté d'agglomération du Val de Bièvre qui a élaboré un Plan Local de Déplacements, adopté en 2006, afin de fixer des objectifs d'amélioration du système de déplacements sur le territoire ; un des enjeux étant notamment le renforcement de l'attractivité des transports collectifs, mais aussi de porter une politique de rapprochement habitat/emploi.
- La Ville a soutenu le développement des navettes de bus Valouette sur le territoire de la CAVB, réseau intercommunal de bus qui vient compléter le réseau de la RATP dit de référence.



Environ 12 000 personnes employées dans 900 petites, moyennes et grandes entreprises travaillent à Arcueil. La ville héberge aussi la Maison des examens où viennent « plancher » chaque année plusieurs centaines de milliers de candidats. Le quartier de la Vache Noire (voir plan ci-contre) desservi par la RD920 et le RER B est un pôle d'activité dynamique avec l'implantation récente de plusieurs immeubles de bureaux (dont le siège d'Orange) et de logements, d'un centre commercial (120 enseignes) et l'ouverture début 2011 d'un hôtel et d'un cinéma (6 salles).

Soutien au projet Orbival

- Parce que les habitants de la banlieue doivent voir une amélioration de leurs conditions de transport.
- Parce qu'il est essentiel d'améliorer les déplacements de banlieue à banlieue.

La Ville d'Arcueil a adhéré à l'association Orbival de promotion d'un projet de métro en rocade dans le Val-de-Marne assurant la desserte de la zone dense du département et situé entre le Tramway des Maréchaux Sud et le Trans-Val-de-Marne.



Crédit photo : Philippe Lorette

Une vue d'Arcueil avec l'aqueduc qui marque la frontière avec la commune voisine de Cachan.

Amélioration du réseau existant

- La Ville d'Arcueil rappelle la nécessité d'améliorer le fonctionnement existant et soutient à ce titre le plan de mobilisation des transports initié par la Région Île-de-France.
- Elle porte notamment l'exigence d'une amélioration des conditions de transports du RER B qui dessert le territoire et qui connaît aujourd'hui de nombreux incidents (retards, saturation, dysfonctionnements...).



La ZAC du Coteau est en secteur en pleine expansion (ici une vue du futur immeuble City Zen Parc de 65 000 m² de bureaux qui accueillera plus de 3 000 salariés) qui a besoin d'une desserte proche en transports en commun : d'où l'importance que revêt le bon positionnement de l'arrêt « Hôpital Bicêtre » prévu dans le prolongement de la ligne 14.

La valorisation des potentiels de développement

- Au-delà de l'amélioration manifeste de la desserte des populations et des conditions générales de déplacements, l'arrivée d'un système de transport performant de type métro automatique agira comme un véritable levier de développement pour les secteurs autour des nouvelles gares, qui pourront être d'autant mieux valorisés qu'ils bénéficieront d'une nouvelle desserte efficace et lisible.
- Pour le Val-de-Bièvre, certains de ces secteurs sont déjà des pôles d'échanges constitués dont l'objectif est de renforcer l'intermodalité entre les différents modes de déplacements. Certains secteurs comptent également des emprises foncières potentiellement mutables importantes.

Enfin d'autres zones sont déjà porteuses de projets d'aménagement :

- le secteur du projet Cancer Campus, notamment par le désenclavement de l'Institut Gustave Roussy, défini comme Pôle Grand Générateur de Trafic (PGGT) au titre du PDUIF, (interconnexion avec la ligne de rocade et le prolongement de la M14). L'opération d'aménagement « Cancer Campus » (800 000 m² constructibles) a pour objet la création d'un campus scientifique en matière de biotechnologies et de technologies médicales dans le domaine du cancer, s'appuyant sur la présence de l'IGR, l'un des premiers centres européens de recherche et de traitement du cancer. Le développement de ce projet bénéficierait pleinement de sa future position stratégique à l'interconnexion de la future ligne de rocade et du prolongement de la M14.

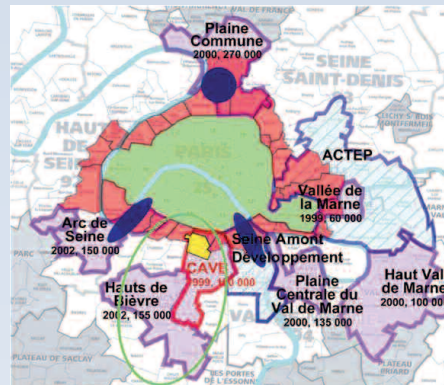
Préconisations

La Ville d'Arcueil approuve le choix des stations suivantes :

- **une station à la gare Arcueil-Cachan** qui a été identifiée dans les échanges entre les communes comme étant celle qui permettrait une desserte pertinente des territoires et un potentiel de développement. Il comprend d'importantes emprises foncières, principalement au niveau du faisceau ferroviaire à proximité de la gare de RER Arcueil-Cachan, mais aussi au niveau des campus de l'École Nationale Supérieure et de l'École Spéciale des Travaux Publics ainsi qu'un potentiel de développement sur les rives de la RD920. Le potentiel de constructibilité dans un rayon de 900 m autour de la gare qui compte 11 000 entrants/jour a été estimé à 664 000 m² ;
- **une station Villejuif-IGR** avec interconnexion nécessaire entre ligne de rocade et prolongement de la ligne 14. Le secteur de l'Institut Gustave Roussy (IGR) à Villejuif, avec les établissements hospitaliers Paul Guiraud et Paul Brousse tout proches, constitue un important pôle d'emplois, qui s'inscrit dans la Vallée Scientifique de la Bièvre, ensemble d'établissements hospitaliers et industriels, centres de recherche publics et privés, universités et grandes écoles, dédiée à la recherche scientifique et technologique et acteur majeur du pôle de compétitivité mondial Medicen. L'IGR est un pôle PDU défini comme grand générateur de trafic et a fait l'objet de mesures d'améliorations des conditions de desserte et d'accessibilité depuis 2004, cependant encore insuffisantes aujourd'hui ;



La Ville d'Arcueil a adopté en 2010 un nouveau plan de déplacement local visant en particulier à réduire les nuisances liées au trafic routier et à promouvoir les « modes doux » de déplacement et les transports en commun.



Un positionnement stratégique à la porte sud de Paris et au carrefour des départements des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne.

- **une station « Hôpital de Bicêtre »**, dans le cadre du prolongement de la ligne 14. Cette station est portée par les communes d'Arcueil, Gentilly et du Kremlin-Bicêtre et répond aux objectifs des 3 communes. Les potentialités de ce secteur sont nombreuses avec des besoins renforcés en termes de transport : desserte du pôle hospitalier (CHU avec service d'urgences, Faculté de médecine de l'Université Paris XI, école d'infirmières et future école de sages-femmes), des rives requalifiées de l'autoroute A6b et des cités de logements sociaux regroupant 9 000 habitants, ainsi que le secteur de développement économique situé au niveau du carrefour Malleret-Joinville (ZAC du Coteau regroupant activités et logements et quartier du Ricardo en cours d'aménagement) ;
- Arcueil soutient la nécessité de l'implantation d'une **station à Bagneux et le prolongement de la ligne 4 pour assurer une interconnexion** ;
- Arcueil soutient la nécessité d'une **station Chevilly / L'Hay-les-Roses / Villejuif** sur le futur prolongement de la ligne 14.

Enfin, la Ville d'Arcueil, membre de la conférence de la Vallée Scientifique de la Bièvre, soutient les propositions portées par les communes des Hauts-de-Seine visant à la réalisation du **prolongement du tramway Châtillon-Montrouge / Viroflay jusqu'au plateau de Saclay** et la nécessité d'une **amélioration du RER B** plutôt qu'un métro sur le secteur de Saclay pour permettre ainsi la préservation d'une zone d'agriculture périurbaine.

